

Délibérations

**Conseil d'administration
du 15 octobre 2025**

DÉLIBÉRATION n° 2025 – 970

Le conseil d'administration du 15 octobre 2025

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE :

Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 1er juillet 2025

Nombre de votants présents et représentés :

POUR	:	22
CONTRE	:	
ABSTENTIONS	:	
REFUS DE VOTE	:	

Ainsi délibéré, les jours, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montpellier, le 15 octobre 2025

La Rectrice déléguée pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation
de la région académique Occitanie,
Présidente du conseil d'administration

Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME



DÉLIBÉRATION n° 2025 – 971

Le conseil d'administration du 15 octobre 2025

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE :

Autorisation donnée à la Directrice générale de signer les actes suivants relatifs la résidence Sully à Nîmes :

- Le contrat de réservation,
- Le contrat de prêt,
- Le contrat d'acquisition,
- Les actes notariés,
- Et tout autre acte en lien avec l'opération

Nombre de votants présents et représentés :

POUR	:	22
CONTRE	:	
ABSTENTIONS	:	
REFUS DE VOTE	:	

Ainsi délibéré, les jours, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montpellier, le 15 octobre 2025

La Rectrice déléguée pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation
de la région académique Occitanie,
Présidente du conseil d'administration

Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME



DÉLIBÉRATION n° 2025 – 972

Le conseil d'administration du 15 octobre 2025

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE :

Approbation de la sortie de biens de l'actif de l'établissement pour un montant en valeur d'origine de 3 446 512,84 €

Nombre de votants présents et représentés :

POUR	:	23
CONTRE	:	
ABSTENTIONS	:	
REFUS DE VOTE	:	

Ainsi délibéré, les jours, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montpellier, le 15 octobre 2025

La Rectrice déléguée pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation
de la région académique Occitanie,
Présidente du conseil d'administration

Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME



DÉLIBÉRATION n° 2025 – 973

Le conseil d'administration du 15 octobre 2025

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE :

Approbation de la convention d'Agrément du Restaurant Inter- Administratif de Mende- RIA Mende

Nombre de votants présents et représentés :

POUR	:	23
CONTRE	:	
ABSTENTIONS	:	
REFUS DE VOTE	:	

Ainsi délibéré, les jours, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montpellier, le 15 octobre 2025

La Rectrice déléguée pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation
de la région académique Occitanie,
Présidente du conseil d'administration

Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME



DÉLIBÉRATION n° 2025 – 974

Le conseil d'administration du 15 octobre 2025

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE :

Approbation de la convention Convention RIA de Carcassonne.

Nombre de votants présents et représentés :

POUR	:	23
CONTRE	:	
ABSTENTIONS	:	
REFUS DE VOTE	:	

Ainsi délibéré, les jours, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montpellier, le 15 octobre 2025

La Rectrice déléguée pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation
de la région académique Occitanie,
Présidente du conseil d'administration

Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME



DÉLIBÉRATION n° 2025 – 975

Le conseil d'administration du 15 octobre 2025

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE :

Approbation de la Convention RVE Lozère – convention de partenariat visant l'amélioration des conditions de vie des étudiants de Lozère dans le cadre d'une action financée par la CVEC

Nombre de votants présents et représentés :

POUR	:	23
CONTRE	:	
ABSTENTIONS	:	
REFUS DE VOTE	:	

Ainsi délibéré, les jours, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montpellier, le 15 octobre 2025

La Rectrice déléguée pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation
de la région académique Occitanie,
Présidente du conseil d'administration

Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME



DÉLIBÉRATION n° 2025 – 976

Le conseil d'administration du 15 octobre 2025

Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires

DÉLIBÈRE

ARTICLE UNIQUE :

Approbation des concessions de logement du Crous de Montpellier - Occitanie

Nombre de votants présents et représentés :

POUR	:	23
CONTRE	:	
ABSTENTIONS	:	
REFUS DE VOTE	:	

Ainsi délibéré, les jours, mois, an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Montpellier, le 15 octobre 2025

La Rectrice déléguée pour l'enseignement
supérieur, la recherche et l'innovation
de la région académique Occitanie,
Présidente du conseil d'administration

Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME

